

# Communiqué phytosanitaire

n° 15 du 18 mai 2022

## SOMMAIRE

### *Arboriculture*

- Tavelure et oïdium du pommier
- Carpocapse des pommes et des poires
- Pucerons divers
- Puceron lanigère
- Psylle du poirier
- Cochenille farineuse
- Mouche de la cerise
- Cochenille du mûrier

### *Viticulture*

- Evolution de la situation "mildiou"
- Evolution de la situation "oïdium"
- Contrôle des vers de la grappe
- Chlorose ferrique
- Produits phytosanitaires le long des routes

## ARBORICULTURE

### GÉNÉRALITÉ

Avec les températures élevées, les végétaux et les ravageurs se développent très rapidement. Restez vigilant et vérifiez régulièrement la situation, les prévisions météorologiques et les modèles !

### TAVELURE DU POMMIER

La météo reste changeante avec des averses sporadiques. Les prévisions météorologiques étant incertaines, consultez régulièrement celles correspondant à la station Agrometeo la plus proche de chez vous ([Tavelure Agrometeo](#)) ou celles du modèle RIMpro ([Tavelure RIMpro](#)).

Dans un verger non-traité à Changins, les premières taches de tavelure ont été observées. Pour le moment, nous n'avons rien observé dans les vergers valaisans, mais la situation peut évoluer rapidement. Pour rappel, sur les parcelles avec des symptômes visibles de tavelure, les produits à effet curatif ne doivent plus être utilisés, car les risques de favoriser la résistance du champignon sont trop grands. La lutte doit se faire uniquement avec des produits de contact.

### OÏDIUM DU POMMIER

Les conditions météorologiques restent favorables au développement de cette maladie et une protection est à prévoir. Les mesures prophylactiques (couper les rameaux atteints et les sortir de la parcelle) permettent également de limiter le développement de cette maladie. Attention aux températures si vous effectuez un traitement au soufre.

### CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le vol du carpocapse a débuté. Pour le moment, les captures sont nulles dans la plupart des pièges de notre réseau. Il est encore trop tôt pour faire un traitement avec le virus de la granulose. Selon les prévisions météorologiques actuelles, l'éclosion des premières larves pourrait commencer en milieu de semaine prochaine.



## PUCERONS DIVERS

Les températures sont favorables au développement des pucerons et, sur certaines parcelles, les populations sont en augmentation. Nous vous conseillons de surveiller attentivement vos vergers et d'intervenir en cas de besoin.

## PUCERON LANIGÈRE

Les premières colonies sont déjà visibles dans la couronne. La régulation naturelle par les perce-oreilles et les guêpes parasitoïdes s'intensifiera ces prochaines semaines. Les pucerons lanigères sont à surveiller dès maintenant. Seuil de tolérance : 10-12 % de pousses atteintes.

## PSYLLE DU POIRIER

Des premières larves de la 2<sup>e</sup> génération ont été observées dans certaines parcelles. Les traitements larvicides peuvent être appliqués ces prochains jours si le seuil d'intervention est atteint (40 à 60 % des pousses occupées). L'ébourgeonnage des pousses annuelles contribue également à réduire la population de psylles.

## COCHENILLE FARINEUSE

Les premières nymphes de stade 2 ont été capturées sur les bandes adhésives. Il est encore possible de traiter cette semaine au Movento SC (spirotétramate) à la dose de 1.44 l/ha les parcelles moyennement à fortement attaquées en 2021. Attention, sur abricots des risques de phytotoxicité ne sont pas exclus. Nous vous conseillons donc de privilégier l'application d'acétamipride sur la première génération. Selon nos prévisions, l'efficacité de l'acétamipride (Gazelle SG, Basudin SG, Barritus Rex, Oryx Pro, Pistol) sera optimale pour un traitement la semaine prochaine. Veillez à respecter les consignes d'application des firmes et celles de l'InfoCochenille n° 1. Attention au délai d'attente qui est de **3 semaines** pour ces deux matières actives.

## MOUCHE DE LA CERISE

Le vol de la mouche de la cerise a tout juste commencé. Les premiers œufs sont pondus 1 à 2 semaines après le début du vol. Selon la SOPRA, cela se produira dans le courant de la semaine prochaine. Les variétés précoces dont les fruits ont déjà changé de couleur devraient échapper aux dégâts de ce ravageur. Sur les variétés plus tardives, une intervention est nécessaire quand les fruits commencent à changer de couleur. Attention au délai d'attente avant récolte !

## COCHENILLE DU MÛRIER

Les premiers stades mobiles ont été observés vendredi passé. Dans les parcelles à problème, une application avec Movento SC peut être effectuée en respectant les consignes d'application de la firme.

## VITICULTURE

---

### PHÉNOLOGIE / MÉTÉO

Les conditions météorologiques actuelles entraînent un développement végétatif impressionnant (au moins 3 nouvelles feuilles supplémentaires sorties durant le week-end). Le développement phénologique se situe actuellement entre les stades 55 et 57 (boutons floraux agglomérés à séparés) pour une grande partie du vignoble. Nous comptons à présent environ 5 jours d'avance sur la moyenne décennale. Il ne serait pas étonnant d'apercevoir les premières vignes en fleur dès la semaine prochaine.

Le déficit hydrique continue de s'accroître. Il est recommandé d'irriguer vos parcelles si vous en avez la possibilité. En cas d'arrosage par aspersion, il est important de renouveler la protection phytosanitaire.



## EVOLUTION DE LA SITUATION "MILDIU"

Les conditions météorologiques sont actuellement défavorables au développement du mildiou. Le risque est maintenu à un niveau faible. Toutefois, le champignon est actif et les précipitations sont susceptibles d'entraîner des infections. Suite aux pluies qui ont eu lieu les 15 et 16 mai dernier, les stations Agrométéo de Chalais, Fully, Lens / Flanthey, Leuk, Salquenen et Venthône ont déclenché une infection d'intensité moyenne à forte pour ces régions.

Les premières taches d'huile ont été signalées dans les régions de Sierre (secteur Bernunes) et Savièse (secteur Lentine).

Au vu de la situation - croissance végétative rapide, début du stade sensible (apparition des inflorescences), prévisions météo orageuses - il convient de protéger la vigne avant les prochaines pluies annoncées ce jeudi 20 mai. Egalement si le dernier traitement a été effectué il y a plus de 5 jours afin de protéger les nouvelles pousses.

En fonction du volume foliaire (hétérogène) et de la qualité d'application, la quantité de cuivre métal à l'hectare peut être prévue entre 100 et 150 g/ha.

## EVOLUTION DE LA SITUATION "OÏDIUM"

Le développement de l'oïdium est favorisé par les conditions météorologiques orageuses actuelles. Conjointement à la lutte anti-mildiou, prévoyez une intervention contre l'oïdium. Ceci empêchera le début de l'infection sur les feuilles et diminuera la quantité d'inoculum présent durant le stade de sensibilité élevé qui s'approche rapidement au vu des conditions météorologiques actuelles (début de floraison à développement des baies).

Selon le volume foliaire et l'historique de la parcelle vis-à-vis de l'oïdium, prévoir une quantité de soufre de 2 à 3 kg/ha.

## CONTRÔLE DES VERS DE LA GRAPPE SECTEUR HORS CONFUSION

Dans les secteurs **hors confusion** et au vu du stade phénologique (boutons floraux agglomérés), le contrôle des vers de la grappe s'effectuera ces prochains jours dans les parcelles précoces.

En cas d'observation d'en moyenne 1 tissage de vers sur 20 grappes (5 %), veuillez informer le responsable régional de la lutte par confusion ou directement l'Office cantonal de la viticulture. En dessous de ce pourcentage, aucun dégât de vers de 2<sup>e</sup> génération n'est à craindre cet été.



Tissage d'un ver de la grappe

## CHLOROSE FERRIQUE

Un phénomène de jaunissement du feuillage peut être observé actuellement. Il s'agit généralement de chlorose ferrique. Ce symptôme se traduit par un jaunissement de plus forte intensité sur le feuillage du haut, les nervures restent vertes, la répartition est localisée sur la parcelle avec parfois seulement quelques ceps atteints. La cause est la croissance végétative très rapide de la vigne observée ces derniers jours. A ce stade, il n'est pas nécessaire d'intervenir. Il est probable que l'équilibre se rétablisse naturellement après fleur.



Symptôme de chlorose ferrique

## USAGE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES LE LONG DES ROUTES ET DES CHEMINS

L'utilisation de produits phytosanitaires est nécessaire pour protéger les cultures contre les organismes nuisibles. Néanmoins, lorsque ces produits parviennent en dehors de la surface agricole, leur toxicité peut engendrer des effets dommageables. Dans ce contexte, des mesures doivent être prises pour éviter les entrées de produits phytosanitaires dans les eaux de surface. **La mise en place de bordures tampon non traitées** est une approche qui permet de réduire ce risque. (*Agridea*)



Les bordures tampon ont fleuri ces dernières années le long des eaux de surface traversant le vignoble.

La situation s'est également nettement améliorée le long des routes, des chemins, qui sont aussi des portes d'entrées de produits phytosanitaires dans le milieu aquatique, d'autant plus si elles comportent des systèmes d'évacuation d'eau de pluie (avaloirs, grilles d'eau claire...)

Deux législations distinctes traitent de l'utilisation de produits phytosanitaires le long des routes :

1. L'annexe 2.5 de l'Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim) stipule que « il est interdit d'employer des [herbicides] (...) sur les routes, les chemins et les places et à leurs abords ». Rappelons que cette ordonnance doit être respectée par tout utilisateur de produits phytosanitaires, qu'il soit au bénéfice des paiements directs ou non.
2. L'Ordonnance sur les paiements directs précise quant à elle qu'il convient d'aménager une bordure tampon [= bande de surface herbagère ou de surface à litière] d'une largeur minimale de 0.5 m le long des chemins.

Pour vérifier le respect de ces législations en vigueur, des contrôles seront effectués ces prochains jours par le SCA et le SEN. Des contraventions, respectivement des réductions de paiements directs pouvant aller jusqu'à 2 000.- seront prononcées en cas de non-respect.

Enfin, les bonnes pratiques agricoles veulent que l'on considère les avaloirs comme des eaux superficielles, car « sous chaque grille, coule une rivière ». A ce titre, une bordure tampon enherbée de 3 mètres autour de ces objets est vivement recommandée afin d'une part de réduire le ruissellement des produits phytosanitaires et d'autre part de limiter leur apport par dérive lors des traitements.



*Bordure tampon inexistante*



*Bordure tampon enherbée non-traitée*

Service cantonal de l'agriculture